un Soleil en CHAMPAGNE

OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE
2023

19

Été 2023
retour en images sur les animations

Finances
une indispensable mise au point

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

Vous n'avez pas trouvé ? Réponse page 20

QUIZ !

OÙ SE TROUVE CE DÉTAIL ARCHITECTURAL ?

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

Nous avons découvert récemment l'existence des « Contribuables associés », une association qui se fait fort de « dénoncer » sur Internet la façon dont les collectivités gèrent l'argent public. La presse locale s'en est fait l'écho, et certains se sont empressés de rebondir sur ce sujet sur les réseaux sociaux.

C'est le jeu de la démocratie, et je suis profondément convaincu que la liberté d'expression est l'une des valeurs les plus précieuses de notre République.

Cependant, dire ce que l'on pense est une (bonne) chose, raconter n'importe quoi en est une autre.

Pour ce qui est des Contribuables associés, nous vous apportons plus loin un éclairage qui vous prouvera que, comme le dit l'adage populaire, on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres, et qui, je l'espère, vous convaincra de la bonne santé des finances de la Ville.

Quant aux réseaux sociaux, tout dépend de l'usage qu'on en fait.

J'en veux pour preuve les posts réguliers d'un des conseillers municipaux de l'opposition, qui accuse systématiquement l'équipe municipale, élus comme agents, de toutes les turpitudes.

C'est son droit de s'exprimer, mais j'ai le droit de rétablir la vérité. Voici quelques exemples sur ses affirmations erronées, voire mensongères...

Il affirme que je suis allé au Festival de Cannes pour mon plaisir et aux frais de la Ville : j'y suis allé en tant que président de la Mission locale Pays d'Épernay Brie et Champagne (qui aide les jeunes en difficulté à trouver leur voie et un emploi), pour accompagner un jeune bénéficiaire sélectionné pour son travail de vidéaste, et la Ville n'a pas dépensé un centime pour couvrir les frais engagés (limités au maximum, train de nuit et hébergement à cinq dans un mobil-home).

Il prétend que le marché hebdomadaire est illégal, car il n'y a pas de délibération : c'est faux, le marché existe depuis plus de 70 ans ; il n'y a donc pas besoin de délibération, puisque ce n'est obligatoire que depuis une loi de 1996 (une loi ne peut pas être rétroactive).

Il explique aussi à la presse que je suis allé au Salon de l'Agriculture, aux frais de la Ville, début janvier 2022 – étonnant, quand on sait que ce Salon se tient depuis des décennies fin février-début mars...

Il évoque, à propos de mes frais de mission, des hôtels 4 étoiles (ce qui m'est arrivé une fois pour une nuitée à Paris à 165 euros) et des repas à plus de 300 € (en fait, une facture de déjeuner de 383,40 €), mais « oublie » de préciser que, pour une nuit dans un hôtel à Paris, le remboursement est plafonné à 110 € quel que soit l'hôtel, et que le déjeuner en question regroupait les 12 personnes, parmi lesquels des chefs d'entreprise, qui animaient le stand de la Ville à la Foire de Châlons (soit 31,95 € par convive...).

Je pourrais multiplier les exemples...

Aussi, si vous avez des interrogations, ne vous fiez pas à ce qui se raconte sur les réseaux sociaux, posez-moi vos questions directement, et je vous répondrai bien volontiers.

S. Hewak

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

En couverture :
Érigé quelques années après la fin de la Grande Guerre, le monument aux morts du jardin de l'Hôtel de Ville veille sur celles et ceux qui sont tombés pour défendre notre pays et notre liberté

Un Soleil en Champagne N°19
octobre/novembre/décembre 2023
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès
et Sabine Veltz
Conception graphique : Virginie
Dhellemme - www.comincreation.fr
Crédits photos : Ville de Sézanne,
Christophe Manquillet, Photo
Cadet (Thérèse Borgioli) - Olivier
Lattuga-Duyck
Impression : Imprimerie Le Réveil
de la Marne
Dépôt légal : novembre 2023.
Imprimé à 3 000 exemplaires
sur du papier PEFC,
à l'aide d'encres végétales.

Marcel Ferreira pose tout sourire derrière sa toute première machine !

ATS : UNE JOURNÉE « PORTES OUVERTES » pour découvrir une belle entreprise sézannaise

Le 7 octobre dernier, Marcel Ferreira, PDG de la société ATS-groupe AGS, son épouse Nathalie, et toute son équipe, ont ouvert les portes de leur entreprise, et ont accueilli plus de 700 personnes au total. C'est M. Ferreira en personne qui a guidé M. le Maire, en compagnie de plusieurs autres personnalités locales, au milieu de machines impressionnantes.

Découpe laser et jet d'eau, soudure laser, usinage, tôlerie, électroérosion, fabrication additive métal, ATS réalise des pièces de très haute technicité, pour l'industrie automobile, pour l'aéronautique, ou l'armement, mais aussi pour des designers ou des fabricants d'objets publicitaires.
Avec plus de 50 ans d'expérience, 3 filiales en France, plus de 160 salarié(e)s, et plus de 20 M€ de chiffre d'affaires annuel, ATS est l'un des plus beaux fleurons du dynamisme économique sézannais.

CAMPING MUNICIPAL

Une belle première saison **pour la nouvelle responsable**

La première chose que l'on remarque chez elle, c'est son grand sourire et son regard chaleureux et avenant.
Elle, c'est **Nathalie Hocquigny**, qui a posé ses bagages à la toute fin du mois de mars pour prendre le poste de **responsable du camping de Sézanne.**
Si sa famille est sézannaise, elle-même a presque toujours vécu à Anglure, où elle a travaillé pendant 36 ans à la pharmacie. Puis, il y a quelques années, elle a décidé de changer de voie, et de se reconvertir dans le tourisme.
Aussitôt dit, aussitôt fait ! Pendant 8 mois, elle a suivi en Lorraine une formation très pointue, qui lui a permis d'obtenir une certification de spécialisation en tourisme vert et animation en milieu rural, et elle a entrepris parallèlement de se former à l'anglais.

Recrutée au printemps par la Ville à la suite du départ en retraite de l'ancienne responsable, Nathalie s'est tout de suite glissée avec un réel enthousiasme, beaucoup de compétence et une belle énergie dans ses nouvelles fonctions. Sa gentillesse, sa disponibilité et sa connaissance du territoire ont immédiatement séduit les campeurs et campeuses, particulièrement nombreux cet été.

Ce qu'elle aime le plus dans son métier ? le contact avec les touristes, qu'elle accueille et conseille, car elle a à cœur de leur faire découvrir le patrimoine, les promenades et circuits, et les forêts et les vignes de Sézanne et des environs, sans oublier les restaurants.
Aujourd'hui, après une saison bien remplie, Nathalie se repose, et reprend des forces pour la prochaine saison…

Le camping est ouvert du 1er avril au 30 septembre et compte 73 emplacements. En tente, en caravane ou en camping-car, pour une nuit ou plus, pour une semaine ou plus, ou même tout l'été, nos visiteurs et visiteuses viennent de toute la France, mais aussi de Hollande (les plus nombreux et les plus fidèles), d'Allemagne et d'Angleterre, et apprécient surtout le calme du site, sa propreté scrupuleuse et son cadre verdoyant.

50 années de bonheur

Quand, en 1972, Alcino croise Manuela chez Permacel (devenu ensuite Johnson & Johnson) où tous les deux travaillent, il y a immédiatement de l'électricité dans l'air... Mais c'est à la Fête de Baye où ils se retrouvent un samedi soir, que le coup de foudre leur tombe vraiment dessus et ils scellent leur union quelques mois plus tard, le 25 août 1973, à la mairie de Sézanne.

De leur mariage naîtront 3 filles et 1 garçon qui leur donneront 6 petits-enfants. 50 ans plus tard, presque jour pour jour (le 26 août 2023), c'est entourés de leur famille et de leurs amis que M. et Mme Fernandes ont célébré leurs Noces d'Or et se sont dit « oui » une deuxième fois devant Jean Agrapart, Adjoint au Maire.

Tribunes libres

" Sézanne, choisissons notre avenir "

« Tout va bien »

Le 27 septembre « L'Union » revenait sur la gestion des villes du secteur. Si Montmirail et Anglure s'en sortaient avec l'appréciation « excellent », 18/20 et 16,6/20 en dépense et 18/20 en santé financière, Sézanne obtenait un exécrable 5,9/20 en dépense, un triste 9,8/20 en santé financière et une pathétique appréciation « passable ».
La raison ? Un train de vie disproportionné ! Il faut comprendre que ce qui plombe ces notes du site « Contribuables et Associés », basées sur les données du Ministère de l'économie et des Finances, ce sont principalement les dépenses de fonctionnement : 903,20€ par Sézannais, 20% plus élevées que dans les villes de même taille et un endettement de 1130€ par Sézannais, 13% de plus que dans les communes de même strate !
De quoi sont composés ces coûts ? On y retrouve, entre autres, les indemnités (fixées à 115% sur volonté du maire et de sa majorité - alors qu'elles pourraient être limitées à 100% - 78 289,59€ en 2022) et les frais de missions (transports, hôtels, restaurants, 6 926,71€ en 2022) parfois perçus illégalement par le maire et certains adjoints.
Ce ne sont pas ces dépenses qui pèsent le plus lourd dans la balance, mais ne renvoient-elles pas un message du type « servons-nous avant que le bateau coule » ? Les élus n'ont-ils pas un devoir d'exemplarité ?
Mais bon, comme l'a dit Sacha Hewak à l'occasion de l'annonce de la situation financière de notre ville, « tout va bien »
Jean-François Quinche et Vincent Léglantier

" Un nouveau souffle pour Sézanne "

M. Adnot n'a pas remis de texte.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Le 1er février 2024, à 19h, la Ville organisera une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants.
Si vous avez emménagé à Sézanne depuis le 1er janvier 2023, contactez Rachel Schilling au 03 26 80 46 31 ou sur r.schilling@ville-sezanne.fr.

Vous recevrez ensuite, le moment venu, une invitation officielle pour participer à ce temps de rencontre, d'échanges et de convivialité en mairie avec M. le Maire et l'équipe municipale.

« Mauvaises herbes » ?

Comme nous l'avons expliqué dans plusieurs numéros du magazine, les collectivités n'ont désormais plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires, notamment pour désherber, et la Ville n'échappe pas à cette règle. Du coup, des herbes et des fleurs sauvages poussent le long des murs et entre les pavés.
Or, les techniques alternatives de désherbage sont loin d'être satisfaisantes, et sont parfois même peu respectueuses de l'environnement. Aussi, que l'on trouve cela joli ou non, nous n'avons pas vraiment d'autre choix que d'accepter de changer un peu notre regard, d'autant plus que toutes ces petites plantes participent à la biodiversité qu'il est de plus en plus important de préserver. Pour autant, nous poursuivons notre recherche d'une technique alternative efficace et écologique, pour les espaces publics.

Et n'oubliez pas : la propreté des trottoirs devant une propriété privée est du ressort des riverains, qui doivent balayer, retirer les détritus (par exemple si un sac poubelle a été déchiré), déneiger, saler en cas de verglas… et arracher, si vraiment ils y tiennent, les « mauvaises » herbes.

Une cuvée 2023 du Festival baroque de Sézanne très réussie

Cette année encore, l'équipe du Festival baroque nous a gâté(e)s : sur le thème du « Sens de la fête », les spectacles et animations se sont succédé, conférence, film, concerts, initiation pour les élèves de la Cité Scolaire, ou encore collation. Une autre façon de faire vivre le patrimoine sézannais, et une 24e édition particulièrement brillante. Un grand bravo aux bénévoles de l'association et aux artistes !

RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU **PATRIMOINE**

Un beau programme et une belle édition ensoleillée pour ces Journées du Patrimoine qui se sont déroulées du 14 au 17 septembre, et une occasion exceptionnelle de (re) découvrir que Sézanne est riche en histoire, en bijoux architecturaux et en lieux patrimoniaux qui méritent le détour.
Il y en avait pour tous les goûts : projection d'un court-métrage, spectacle humoristique et musical, exposition d'aquarelles, visites commentées des ruelles, du cimetière et du couvent des Récollets…
Tout cela n'a été rendu possible que grâce à la disponibilité et l'engagement aux côtés de la Ville de Sézanne, de l'Office de tourisme de Sézanne et sa région, et de bénévoles passionné(e)s qui ont accueilli tout au long de ces journées un public ravi et attentif, mais aussi grâce au Département de la Marne qui a posé ses valises à Sézanne dans le cadre du festival Itinéraires. Qu'ils et elles soient ici tous remercié(e)s !

Sézanne reconnue officiellement **« Ville active et sportive »**

C'est le 24 août dernier à Dijon que M. le Maire, et Jean-François Thuillier, adjoint au maire en charge de la jeunesse, se sont vu remettre officiellement au nom de la Ville le label « Ville active et sportive ».
Ce label récompense et valorise les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous toutes leurs formes, accessibles au plus grand nombre et tout au long de la vie. Une belle reconnaissance pour le travail accompli à Sézanne depuis de longues années, par la Ville et par les associations sézannaises, en faveur du sport et de l'activité physique, et un encouragement à poursuivre dans cette voie, pour le bien-être de nos habitants et habitantes.

FOIRE DE CHÂLONS 2023, la Ville était là !

C'est à l'invitation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marne en Champagne que la Ville, cette année encore, a pu mettre en avant à la Foire de Châlons, durant toute une journée, notre Petite Cité de Caractère®, son patrimoine, son cadre de vie, et le dynamisme de son tissu économique. Parmi les nombreux visiteurs et visiteuses qui se sont arrêtés au stand, beaucoup se sont laissé tenter par le quiz gastronomique, afin d'essayer de gagner l'un des 20 repas pour deux personnes dans un restaurant sézannais offerts par la Ville

L'antenne locale des Restos du Cœur est ouverte

Des boîtes de conserve bien alignées le long d'étagères qui côtoient les présentoirs pour les fruits et légumes de saison, une grande vitrine réfrigérée prête à recevoir les produits frais, un coin bureau pour toutes les démarches administratives et un petit espace café qui permettra à celles et ceux qui le souhaitent de discuter un moment et de se détendre autour d'une boisson : le 11 octobre dernier, Yves Fouquet, président départemental des Restos du Cœur, Catherine Jouare, responsable de l'antenne locale, et la trentaine de bénévoles qui œuvrent à leurs côtés étaient très heureux et très fiers de faire découvrir leur nouveau local à leurs invités au cours d'une visite qui s'est voulue simple et conviviale.

L'arrivée d'un invité surprise, et de marque, n'est pas passée inaperçue. En effet, Romain Colucci, qui a repris le flambeau de son père, Coluche, avait fait spécialement le déplacement pour encourager tous les bénévoles et confirmer combien l'aide alimentaire est essentielle pour les plus fragiles d'entre nous, dans un contexte d'inflation et de flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Le local des Restos du Cœur est situé à Sézanne, 1 rue du Calvaire

tél : 06 61 01 88 11
courriel : ads51.sezanne@restosducoeur.org

Inscriptions et distribution d'aide alimentaire : chaque jeudi de 9h à 12h

Quand une fresque remplace des tags

Grâce au projet pédagogique mené par Olivier Perrault avec sa classe de CM2 à l'école primaire du Centre, le local situé à proximité du boulodrome de l'avenue de la Fontaine du Vé et mis à disposition de la Pétanque Sézannaise par la Ville, a changé de physionomie en juin dernier.

Les affreux tags dont il était la cible depuis des années ont ainsi laissé la place à une jolie fresque peinte par les élèves et inspirée par l'artiste Jean-Michel Tixier dans le style graphique dit de « la ligne claire » issu de l'école belge de bande dessinée réunie autour d'Hergé, c'est-à-dire le « style Tintin ». Espérons que cette lumineuse œuvre d'art en plein air invitera au respect de tous.

ATELIERS D'ÉTÉ 2023
à nouveau un beau succès !

Quleques dizaines de gamins et gamines ont découvert plusieurs disciplines sportives, dans une ambiance à la fois sympa et studieuse, lors des ateliers d'été organisés par la Ville. Grâce à l'engagement des bénévoles de 7 associations sézannaises, l'athlétisme, le basket, l'escrime, le judo, le tennis et le tennis de table ont conquis nombre de jeunes garçons et filles de 5 à 17 ans, sans oublier des sessions d'éveil musical proposées par l'École de Musique, une nouveauté !

Un Sézannais se hisse **au sommet de la pâtisserie mondiale**

À Milan (Italie), les 14 et 15 octobre dernier, la France a remporté le championnat du monde de pâtisserie.

Une consécration pour les 4 chefs pâtissiers qui composaient l'équipe, dont le Sézannais Luc Baudin, bien connu des clients de La Mutinerie (rue Bouvier Sassot) pour ses délicieux gâteaux et chocolats qu'il confectionne tout au long de l'année avec sa compagne, Léa Neves.

Le thème du concours :
La musique de votre nation
Les adversaires :
11 talentueuses équipes étrangères

Le challenge : réaliser en 7h30 une sculpture en chocolat et pralines, 12 desserts glacés, 3 entremets modernes, deux bonbons chocolat et une œuvre monumentale.
Le choix de l'équipe de France pour la sculpture : représenter la « French touch » portée par les célébrissimes Daft Punk qui ont laissé une empreinte indélébile dans la culture musicale mondiale.
Le jury composé de Meilleurs Ouvriers de France et d'un ancien champion du monde : totalement séduit par la présentation et les qualités gustatives des réalisations des Français
Le résultat : Nabil, Charaf, Amaury et Luc se voient décerner la prestigieuse distinction de Champions du monde de pâtisserie
Cerise sur le gâteau : ils décrochent aussi le prix du meilleur dessert glacé au monde.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux vainqueurs, et tout particulièrement à Luc Baudin qui, par son talent de pâtissier-chocolatier et ce prix exceptionnel, contribue au rayonnement de Sézanne.

Aménagement d'un parc au quartier St Pierre : où en sommes-nous ?

C'est une réflexion qui s'est engagée il y a déjà quelques années : pourquoi ne pas aménager le grand rectangle en herbe situé à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et du boulevard de Malsch et en faire un point fort et un lieu de convivialité ?

La Ville a alors demandé une étude de définition à Marc Soucat, architecte urbaniste, qui connaît bien Sézanne. Celui-ci a dessiné un projet séduisant, alliant zones de promenade, de repos et de rencontres, aire de jeux pour les plus jeunes, alignements arborés et fleuris, et qui, tout à la fois, utilise la topographie actuelle, préserve les beaux vieux arbres existants, privilégie la biodiversité, s'inscrit dans une démarche de développement durable et prolonge la politique de gestion différenciée des espaces que la Ville mène depuis près de 20 ans maintenant.

Le dossier a avancé plus lentement que nous ne l'espérions, crise sanitaire, crise économique et crise de l'énergie obligent, mais le projet n'est pas abandonné, loin de là ! En effet, nous allons lancer, dans les toutes prochaines semaines, une consultation en vue de choisir un maître d'œuvre, avec pour objectif de commencer une première tranche de travaux à l'automne 2024.
Nous aurons, bien sûr, l'occasion de vous en reparler.

La roue à aubes de la place du Moulin de Broyes a retrouvé une seconde jeunesse

Restaurée par la Ville en 1987, la roue à aubes de la place du Moulin de Broyes fait partie du patrimoine et de l'histoire de Sézanne, et constitue l'un des points forts incontournables des circuits de découverte, tout comme le ru des Auges lui-même. Mais, depuis les années 80, elle a subi l'outrage des ans et s'est beaucoup dégradée au fil des saisons et des intempéries. Aussi la Ville a souhaité lui redonner un coup de jeune. Elle a donc fait appel à l'Atelier du Bois, qui a une longue expérience dans la restauration du patrimoine ancien, et qui est intervenu à la fin du mois d'août. Aujourd'hui, la roue a retrouvé toute sa splendeur et sa solidité.

FOCUS SUR LES TRAVAUX

- **démontage de l'ensemble des boulons avec nettoyage et conservation ou changement, suivant l'état**
- **fabrication de 12 nouvelles formes et repose**
- **vidange de la fosse**
- **déblocage du système de rotation**
- **changement de la totalité des 2 grands cercles, changement de 6 rayons**
- **changement de 35 lames de plancher à l'intérieur du tambour**
- **les pièces de bois sont en vieux chêne brut avec surfaces rustiques.**

Cette opération a coûté un peu plus de 11 000 €.
La Ville a bénéficié des fonds LEADER (fonds européens) à hauteur de 8 285,75 €.
La restauration de la roue à aubes a été cofinancée par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Pays de Brie et Champagne

LEADER

Union européenne

UN PEU D'HISTOIRE…

C'est au tout début du XIIe siècle que des moines tracèrent une dérivation du Grand Morin, qui a donné naissance au ru des Auges et traverse depuis lors Sézanne, à ciel ouvert ou sous terre.
À l'origine, l'eau coulait en partie dans des auges en bois, alimentait les abreuvoirs, les fontaines et les lavoirs et, grâce à un ingénieux système de vannes, permettait de nettoyer les rues et d'arroser les jardins.

Au fil des siècles, le ru des Auges a aussi permis l'installation de quatorze moulins, qui ont fortement contribué à l'essor économique de Sézanne : moulins à grains pour moudre le blé, l'épeautre et le seigle, moulins à tan pour broyer l'écorce de chêne servant au tannage des peaux, moulins à foulon pour fouler la laine et nettoyer les tissus, et moulins à huile de lin, de noix ou de noisettes.
L'un d'eux se situait dans le faubourg de Broyes, et a changé plusieurs fois de nom : moulin de la Grande Roue, moulin du Val Secret, moulin Dasgone.
Au tout début des années 1980, ce moulin, tout comme les habitations environnantes et, plus largement, le quartier de Broyes, se trouvait dans un état de vétusté très avancé.

La Ville a alors décidé d'engager une vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat, qui a vu à l'époque la rénovation de près de 140 logements, la création d'un réseau d'assainissement des eaux usées, la réhabilitation d'un ancien hôtel (devenu les salles municipales de la Femme sans tête), l'aménagement d'un parking, la réfection d'une rue adjacente et de ses réseaux, la réalisation d'une placette dite « place du Moulin de Broyes », et la restauration de la roue à aubes du fameux moulin..

LE POINT SUR

Les finances de la Ville

La presse a relayé il y a quelques semaines un classement peu flatteur pour les finances de la Ville, présenté par une association, les Contribuables associés.

Mais il s'agit de chiffres bruts, sans recul ni analyse. Or, dès qu'on entre dans le détail, et surtout dès qu'on veut comprendre ce que recouvrent les chiffres, tout change Il y aurait beaucoup à dire et à expliquer, mais nous nous en tiendrons à deux indicateurs qui ont particulièrement été mis en avant par la presse et sur les réseaux sociaux : les dépenses de fonctionnement par habitant, et la dette par Sézannais.

Qu'en est-il réellement ?

Les dépenses de fonctionnement, pour l'essentiel, financent les actions menées par la Ville au service des habitants. Or, cela diffère d'une commune à l'autre, y compris de même taille. C'est pourquoi il ne suffit pas de diviser le total des dépenses par le nombre d'habitants, mais il faut comparer quelles sont les actions menées par les communes avec cet argent.

En fait, la vraie question, ce n'est pas :
« *Combien la Ville dépense-t-elle par habitant ?* »
mais
« *À quoi servent les dépenses de la Ville ?* »

À quoi servent les dépenses de la Ville ?

Accueil physique et téléphonique du public, état civil, élections, cimetière, recensement citoyen, inscriptions scolaires, mariages et PACS, mais aussi, pour le compte de l'État, cartes d'identité et passeports (ce service, qui n'est pas rendu dans toutes les communes de notre strate démographique, représente à lui seul un emploi à temps plein), instruction des demandes d'urbanisme (pour éviter aux particuliers, aux commerçants, aux artisans et aux industriels de se déplacer à plusieurs dizaines de km pour une déclaration de travaux, un permis de construire, une demande d'ouverture de commerce, d'enseigne ou de mise aux normes d'accessibilité,...), gestion et entretien du patrimoine ancien (église, couvent des Récollets, Halle), des équipements de loisirs et sportifs (utilisés au quotidien par la population sézannaise et celle des communes environnantes : Ancien Collège, Prétoire, Femme sans tête, salle multisports, tennis, deux stades, city-park, skate-park), sans oublier le camping municipal, mise à disposition et location des salles municipales, relations avec les associations, prêt de matériel aux particuliers et aux associations, préparation et mise en œuvre des manifestations organisées par la Ville, subventions aux associations, entretien et mise en valeur des espaces verts et arborés (30 ha au total !), nettoyage des rues, ruelles et places, ...ouf ! la liste est longue, mais elle n'est pas exhaustive.

Toutes les communes de la taille de Sézanne n'ont pas autant de patrimoine à préserver et à entretenir, ni autant d'espaces publics, toutes ne proposent pas des animations festives gratuites, toutes ne soutiennent pas aussi fortement les associations locales (financièrement comme en termes de logistique), toutes ne s'occupent pas des passeports et cartes d'identité, toutes n'ont pas un service urbanisme...
C'est tout cela qui contribue à la qualité de vie à Sézanne, et permet aux habitantes et habitants de bénéficier d'un environnement agréable et de qualité.

Finalement l'important n'est-il pas que les recettes couvrent très largement les dépenses, que les taux des impôts locaux n'aient pas augmenté depuis plusieurs années, et que la Ville puisse dégager de l'autofinancement pour des travaux d'investissement ?

Autre point mis en avant par la presse et les réseaux sociaux : **la dette par habitant.**
Là encore, le chiffre brut, sans analyse, est trompeur.
En effet, il y a plusieurs années, la Ville a contracté un emprunt, d'une part pour d'importants travaux dans les 5 écoles publiques et d'autre part pour aménager la zone d'activités de l'Ormelot.

Depuis, les écoles et la zone de l'Ormelot ont été transférées à la Communauté de Communes, qui, de ce fait, a pris l'emprunt à sa charge. Mais, à la demande de l'organisme prêteur, c'est toujours la Ville qui procède chaque année au remboursement auprès de la banque, puis la Communauté de Communes rembourse à son tour la Ville.
Il faut donc déduire cet emprunt de la dette réellement due par la Ville. Ainsi, la dette réelle par habitant passe de 1 129,50 € (ratio annoncé par les Contribuables associés) à 847,60 €, et s'avère inférieure à la moyenne constatée dans les communes de notre strate de population (telle qu'elle est publiée sur le site du Ministère de l'économie et des finances).

Les grandes lignes du budget 2023

Qui dit finances communales dit budget. Qu'en est-il du budget de cette année ? Voici les lignes fortes qu'il faut retenir, telles qu'elles ont été présentées au Conseil Municipal :

→ les taux communaux des impôts locaux n'ont pas augmenté

→ les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées autant que possible :

- malgré l'impact de l'augmentation du point d'indice décidée par l'État en 2022 puis en 2023, cet été, les charges de personnel se maintiennent au même niveau que l'an dernier
- les charges générales (c'est-à-dire toutes les dépenses pour le fonctionnement des services, l'entretien des équipements et des espaces, la maintenance, les animations), restent également à un niveau équivalent à celui de 2022, hormis, bien entendu, pour l'électricité et le gaz
- les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 6,99 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui correspond à peu de choses près à l'inflation constatée sur ces 12 derniers mois, qui s'élève à près de 6 %

Dans le même temps,

→ les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 4,6 % seulement

→ plusieurs opérations d'investissement seront engagées cette année : rénovation de l'Hôtel de Ville (voir page 20), extension de la vidéoprotection, première tranche de travaux de reprise des tombes en état d'abandon au cimetière, création d'un éclairage avenue du Stade pour assurer une meilleure sécurité aux piétons et aux cyclistes, poursuite du programme de passage en leds de l'éclairage public, engagement d'une étude de faisabilité avant travaux au couvent des Récollets.

L'Hôtel de Ville bientôt en travaux

Depuis le milieu des années 2000, la Ville a réalisé de lourds travaux de mise aux normes et de réhabilitation de son patrimoine. Se sont ainsi succédé le Prétoire en 2008, la Femme sans tête en 2011, l'Ancien Collège en 2013, sans oublier les écoles en 2012-2013 (gérées désormais par la Communauté de Communes). Durant cette période, la Ville a également mené des opérations nouvelles, skate-park en 2011, courts couverts de tennis en 2014, installation de la vidéoprotection en 2017, city-park en 2019, salle multisports en 2022.

À présent, c'est l'Hôtel de Ville qui va faire l'objet de tous les soins, et ce n'est pas du luxe ! Construit dans les années 1780 (une peu avant la Révolution française), il a fait depuis l'objet de divers aménagements et la toute dernière rénovation date du début des années 80 (il y a donc plus de 40 ans maintenant !).

Le bâtiment nécessite une sérieuse remise aux normes, et des ajustements techniques, pour améliorer le confort des usagers ainsi que les conditions de travail des personnels.
Il faut dire que la mairie, ouverte toute l'année du lundi au vendredi, accueille un public nombreux (pour l'état civil, les CNI et passeports, les inscriptions scolaires, l'urbanisme, et pour diverses demandes), les séances du Conseil Municipal, les mariages, PACS, baptêmes civils et noces d'argent, d'or ou de diamant, de nombreuses réunions de travail, en interne ou avec des partenaires extérieurs, et quelques manifestions festives.

Or, la bâtisse n'est pas accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (par exemple des parents avec une poussette, ou une personne âgée avec une canne) ; le sol du couloir et des bureaux du premier étage est couvert d'une moquette qu'il faut remplacer par un revêtement de sol souple, le plancher de la salle du Conseil et des mariages est en très mauvais état et doit être remplacé, les fenêtres laissent passer les courants d'air, il faut améliorer l'isolation thermique, ce qui permettra de faire des économies de chauffage supplémentaires, le local des archives n'est pas en sécurité, l'installation électrique, vérifiée chaque année, doit aujourd'hui être remise aux normes pour éviter tout risque ; enfin, les toilettes publiques à l'arrière de la mairie seront entièrement refaites.

Un projet de rénovation a été proposé par l'architecte Benoît Zeimett, qui vise à préserver la façade principale de l'Hôtel de Ville. L'entrée du public se fera toujours côté jardin, et c'est une fois dans le hall qu'il sera possible d'emprunter soit l'escalier existant, soit l'ascenseur qui sera installé à l'arrière de l'édifice.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1,5 M€, et les travaux, qui devraient pouvoir commencer au second trimestre 2024, devraient durer environ 18 mois, pendant lesquels la mairie continuera bien sûr à fonctionner le plus normalement possible.

Réponse au quiz de la page 2 : Le Poilu du monument aux morts du cimetière, sculpté en grès rose des Vosges par Achille Jacopin, et situé entre le carré militaire français et le carré militaire britannique